



BESOIN D'AIDE ?

Informations pratiques
et organismes sociaux

Paris 5^e

Vous habitez le 5^e arrondissement de Paris et avez besoin d'aide,... mais qui fait quoi ?

Ce guide est là pour vous conseiller et vous donner quelques adresses utiles.

Qui fait quoi ?

- > Le Service Social de Proximité
- > Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris
- > La Caisse d'allocations familiales
- > Action Logement Services
- > La Protection Maternelle et Infantile
- > La Maison des Aînés et des Aidants
- > La Maison Départementale des Personnes Handicapées
- > Pôle emploi
- > La Mission locale

Quels sont mes droits ?

- > Mes droits sociaux
- > Le Point d'Accès au Droit
- > Le Point d'Information et de Médiation Multi Services
- > Écrivain public et permanences juridiques
- > La Maison de Justice et du Droit

Un problème de budget ?

- > Le Point Conseil Budget
- > L'association CRESUS

Qui fait quoi ?



> LE SERVICE SOCIAL DE PROXIMITÉ

Le Service Social de Proximité (SSP) s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés (personne isolée ou famille, avec ou sans enfant), quelle que soit la nature de son problème.

Il est l'interlocuteur privilégié pour apporter des conseils, pour accompagner dans la recherche de solutions, effectuer des demandes d'aides et orienter vers des services compétents.

21, place du Panthéon, 75005 Paris
☎ 01 56 81 74 00

> LE CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS

Le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) met en œuvre la politique municipale d'action sociale et propose des prestations en direction des familles, des personnes âgées ou en situation de handicap.

☎ 21, place du Panthéon, 75005 Paris
01 56 81 73 56 / casvp-s05@paris.fr

> LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La Caisse d'allocations familiales (Caf) a pour mission de soutenir les familles, en gérant et versant les prestations légales et en développant une action sociale familiale.

Ses priorités sont l'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne, l'accueil d'un jeune enfant, l'accès au logement et la lutte contre la précarité.

50, rue du Docteur-Finlay, 75015 Paris
☎ 32 30



> ACTION LOGEMENT SERVICES

Action Logement Services est un dispositif d'aide au logement qui s'adresse aux salariés et aux demandeurs d'emploi de moins de 12 mois, d'entreprises du secteur privé non agricole de plus de 10 salariés. Parmi les différentes aides proposées, le service d'accompagnement des salariés en difficulté intervient auprès de vous sur les problématiques d'accès et de maintien dans le logement.

Contactez Action Logement Services du lundi au vendredi de 9h à 17h30 ou rendez-vous sur leur site internet, rubrique "Surmonter des difficultés".


 0970 800 800 / www.actionlogement.fr

> LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) propose à tou-te-s les parisien-ne-s un service de suivi médical et de prévention des femmes enceintes et des enfants de 0 à 6 ans.


Ce service n'est pas sectorisé : vous pouvez vous rendre dans tous les centres de PMI et ce, quelle que soit votre adresse de domiciliation à Paris. Deux puéricultrices de secteur sont à votre disposition gratuitement aux numéros de téléphone suivants 01 71 28 72 26 ou au 01 71 28 72 23.



34, rue Poliveau, 75005 Paris
 01 55 43 05 35

> LA MAISON DES AÎNÉS ET DES AIDANTS


La Maison des Aînés et des Aidants (M2A) est un dispositif d'information, d'orientation et d'appui qui s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi qu'aux acteurs de leur accompagnement et de leur prise en charge.

 11, rue de l'École de Médecine, 75006 Paris
01 44 07 13 35 / contact.centre@m2a.paris

> LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES


La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) accueille les personnes en situation de handicap et leurs familles.

Elle les informe sur les différentes prestations possibles, les écoute et les aide à formuler leur projet de vie et leur demande de compensation du handicap.

 69, rue de la Victoire, 75009 Paris
01 53 32 39 39 / contact@mdph.paris.fr

> PÔLE EMPLOI

Pôle emploi accueille, informe, oriente et accompagne les personnes, qu'elles disposent ou non d'un emploi, à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel. Son rôle consiste également à indemniser les demandeurs d'emploi.

27, rue Daviel, 75013 Paris
 39 49

> LA MISSION LOCALE



La Mission locale s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation ou à l'autonomie.

93, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris
 01 45 85 20 50

Quels sont mes droits ?



> MES DROITS SOCIAUX

mesdroitssociaux.gouv.fr est un simulateur multi-prestations qui permet de connaître les prestations sociales auxquelles vous avez le droit sur les sujets tels que le logement, la famille, la retraite, la santé... Ce site offre un accès centralisé des organismes sociaux et permet de mieux comprendre et de vérifier tous vos droits.

mesdroitssociaux.gouv.fr

> LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

Le Point d'Accès au Droit (PAD) est ouvert à tous. Il propose gratuitement des informations et consultations juridiques, une aide et un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ainsi qu'un accès à des médiations et conciliations.

33, boulevard Kellermann, 75013 Paris
☎ 01 55 78 20 56 / contact.pad13@droitsdurgence.org

> LE POINT D'INFORMATION ET DE MÉDIATION MULTI SERVICES

Le Point d'Information et de Médiation Multi Services (PIMMS) est une structure de médiation sociale dont l'objectif est de faciliter les relations entre les parisiens et les entreprises du service public et l'administration.

Elle explique les courriers et les factures, aide à remplir les formulaires, accompagne dans les démarches sur internet, conseille dans les démarches, aide à rétablir le contact, oriente vers le bon service.

181, avenue Daumesnil, 75012 Paris
☎ 01 44 67 27 00 / paris-sud-est@pimms.org

> ÉCRIVAIN PUBLIC ET PERMANENCES JURIDIQUES

Ces permanences ont pour objectif de vous informer, de vous aider à la rédaction de courriers et de vous accompagner dans vos démarches administratives, juridiques ou sociales.

Conseils juridiques donnés par des avocats du Barreau de Paris sur rendez-vous. La permanence d'écrivain public se tient tous les mardis de 11h à 14h.

21, place du Panthéon, 75005 Paris
☎ 01 87 02 61 00



> LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

La Maison de Justice et du Droit (MJD) permet à chacun de mieux connaître ses droits pour les faire valoir au quotidien.

Des permanences sont organisées autour des thèmes de la vie quotidienne : droit de la famille, des majeurs protégés (tutelle, curatelle), du logement, du travail, de la consommation, de l'accès à la nationalité française, du droit des étrangers, de la lutte contre les discriminations.

Ces permanences juridiques sont assurées par des avocats du Barreau de Paris, des associations spécialisées, des huissiers de Justice, et des consultants d'accès au droit.

99, rue d'Alleray, 75015 Paris
☎ 01 45 45 22 23 / mjd-paris-sud@justice.fr

Un problème de budget ?



> LE POINT CONSEIL BUDGET

Le Point Conseil Budget (PCB) du Crédit Municipal est une plateforme d'aide aux personnes en difficulté financière, ayant pour objectif la prévention du surendettement via des dispositifs d'accompagnement des publics fragilisés.

55, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris
☎ 01 44 61 64 00

> L'ASSOCIATION CRESUS

L'association CRESUS a pour mission d'écouter, de conseiller et d'accompagner les personnes qui sont en situation de surendettement ou qui rencontrent des difficultés dans la gestion de leur budget.

12, rue Jean-Bouton, 75012 Paris
☎ 01 46 06 62 27



CONTACT

> **Elogie-Siemp Contact**

01 40 47 55 55*

peut vous mettre en relation avec
une conseillère sociale



www.elogie-siemp.paris